



**POLITIQUE D'AMÉLIORATION DU BIEN-ÊTRE
ET DE LA PROTECTION DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE**
Septembre 2025 (chiffres consolidés année 2024)



SOMMAIRE

1. QUI SOMMES-NOUS ?	3
2. L'APPROCHE DU BIEN-ÊTRE ANIMAL DU GROUPE LDC	4
<i>Gouvernance</i>	<i>5</i>
3. POLITIQUE DU GROUPE LDC RELATIVE AU BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX	6
<i>Nos pratiques générales et nos engagements</i>	<i>6</i>
<i>Accompagnement et conditions de travail des éleveurs</i>	<i>6</i>
<i>Génétique et biodiversité</i>	<i>7</i>
<i>Modes d'élevage</i>	<i>7</i>
Oeufs	7
Nature d'Éleveurs	7
ECC	10
<i>Alimentation</i>	<i>11</i>
<i>Biosécurité</i>	<i>11</i>
<i>Santé des animaux</i>	<i>11</i>
<i>Intervention sur les animaux</i>	<i>12</i>
4. POLITIQUE DU GROUPE LDC RELATIVE À LA PROTECTION ANIMALE	13
<i>Inspection et formation</i>	<i>13</i>
<i>Enlèvement, transport et réception</i>	<i>13</i>
<i>Étourdissement et abattage</i>	<i>14</i>
5. TRAITEUR	15
6. PRODUITS VÉGÉTARIENS ET VÉGÉTAUX	15
7. REPORTING DE NOS INDICATEURS	16

1. QUI SOMMES-NOUS ?

Les activités du Groupe LDC en France et en Europe sont l'accoupage, le stockage de céréales, la fabrication d'aliments pour animaux d'élevage, l'organisation de production, le conditionnement d'œufs, l'abattage et la découpe de volaille, la fabrication de produits élaborés de volaille et de produits traiteur (produits à base de viande, d'œufs et ovoproduits, de produits laitiers, de produits de la mer et de produits végétaux), et la commercialisation des produits. Le Groupe est présent en France, en Pologne, en Hongrie, en Belgique, au Royaume-Uni, et depuis 2024 en Allemagne et en Roumanie. Cette politique d'amélioration du bien-être et de la santé des animaux concerne toutes les activités dont le Groupe a le contrôle opérationnel dans ces pays.

L'élevage en France est une activité portée par des éleveurs indépendants, engagés contractuellement avec le Groupe ou avec des organisations partenaires (coopératives, groupements).



+ 120 SITES
17 PLATEFORMES
(au 21/05/2025)



+ 26 700
COLLABORATEURS
(au 21/05/2025)



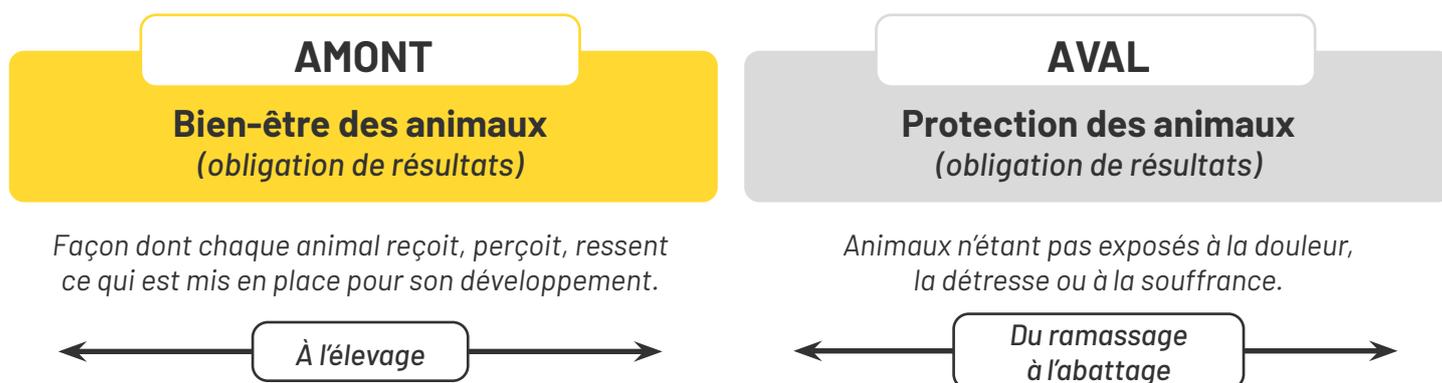
8 000
ÉLEVEURS
PARTENAIRES
dont 6 500 en France

Premier acteur historique des volailles élevées sous signes officiels de qualité (15 Labels en France accompagnés par LDC, les volailles biologiques, l'AOP Volaille de Bresse...), le Groupe LDC répond aux besoins de ses clients et consommateurs en valorisant les différents modes d'élevage à la fois de volailles traditionnelles élevées en plein-air, et également de volailles élevées en poulailler.

Concernant les associations liées à la protection et au bien-être des animaux, le Groupe adhère à Humane Slaughter Association et échange régulièrement avec plusieurs ONG dont CIWF. Depuis 2017, le Groupe a intégré le classement mondial du Business Benchmark on Farm Animal Welfare (BBFAW), et est classé au niveau 4 en 2024 (pour une évaluation de l'année 2023).

2. L'APPROCHE DU BIEN-ÊTRE ANIMAL DU GROUPE LDC

Le Groupe LDC s'engage à l'amélioration du bien-être et de la protection des animaux. Il s'agit de considérer tous les animaux en tant qu'**être sensibles** avec respect et décence, en veillant à leur bien-être de la naissance à l'élevage, et leur protection au cours des étapes de ramassage/transport/abattage.



Le Groupe adhère à la définition donnée par l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) qui fait aujourd'hui référence et l'intègre, dans l'ensemble de ses achats avec ses fournisseurs d'ingrédients, au travers d'un paragraphe spécifique dans le contrat cadre Achat et sa charte « qualité et RSE » associée. Cette définition renvoie aux **5 grands principes énoncés par le Farm Animal Welfare Council (FAWC)**. Les actions de LDC portent ainsi sur :

- le **libre accès à de l'eau** fraîche et un **régime alimentaire** apte à entretenir santé et vigueur ;
- un **environnement approprié**, comportant des zones de repos et permettant à l'animal de disposer d'un certain confort physique ;
- la **préservation de la santé** via la prévention ou le diagnostic et le traitement rapide ;
- un **espace et des équipements adéquats** pour les animaux, et le **contact entre animaux** de la même espèce ;
- des conditions d'élevage et un traitement **évitant la peur et le stress**.

À ce titre, la protection et le bien-être des animaux sont une priorité pour LDC, dans l'ensemble des pays où le Groupe est présent, pour l'ensemble des espèces et pour l'ensemble des produits commercialisés au sein du Groupe. Ainsi, en plus du respect de la réglementation et des démarches interprofessionnelles, LDC déploie la démarche Nature d'Éleveurs au sein des filières d'élevage de chair et des activités de reproduction et d'accoupage. Cette démarche de progrès vise à améliorer les conditions de vie et le bien-être des volailles de chair élevées en poulailler en abordant plusieurs notions telles que l'aménagement des poulaillers, l'espace disponible, la présence de lumière naturelle, la préservation de la santé, etc...

Outre les contrôles officiels du respect des réglementations en matière de protection animale par les autorités, la responsabilité opérationnelle du bien-être et de la protection des animaux et du suivi de la conformité est portée :

- **à l'accoupage** : via le suivi quotidien des activités d'accoupage, encadré par le référent bien-être animal du site ; ainsi que via des audits réalisés par des organismes indépendants basés sur différents référentiels clients et internes au Groupe.
- **au sein des élevages** : au quotidien par les éleveurs, accompagnés des équipes techniques, suivis par des vétérinaires qui encadrent la santé des animaux, et audités par des organismes indépendants selon les démarches qualité dans lesquelles sont engagés les acteurs ;
- **dans le cadre des activités d'abattage** : via le suivi et les contrôles internes par les équipes en charge de la protection des animaux, et via des contrôles réalisés par des organismes indépendants basés sur différents référentiels clients et internes à LDC développés par la direction qualité.

Gouvernance

La politique d'amélioration du bien-être et de la protection des animaux est proposée par un comité de pilotage **Bien-être et Protection** au COPIL Volaille (Direction du pôle Amont et des pôles régionaux de l'activité Volaille du Groupe), et validée en Comité de Direction du Groupe.

Le COPIL Bien-être et Protection animale est chargé d'assurer la coordination de cette politique, de suivre et animer les plans d'actions, de collecter et reporter les données pour rendre compte de la performance sur ce sujet. L'objectif est plus précisément d'assurer la coordination opérationnelle de la politique, d'effectuer la veille, de définir et suivre les indicateurs clés de performance spécifiques au bien-être animal et à la protection animale, de capitaliser sur les bonnes pratiques observées, de proposer et de piloter des plans d'amélioration.

Ce comité de pilotage est composé d'une **équipe pluridisciplinaire** impliquant des représentants des activités amont et aval du Groupe : Directions du Pôle Amont et de chaque métier (Accoupage, Élevage (organisation de la production), Ramassage), Direction du Pôle Volaille et de la Filière Volaille, Coordination technique amont-aval, Directions Qualité Amont et Groupe, Directions Commerce, Marketing et RSE.

3. POLITIQUE DU GROUPE LDC RELATIVE AU BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX

Nos pratiques générales et nos engagements

En France, en 2024, 89% (contre 80% en 2023), des 6 500 élevages partenaires de volailles abattues par le Groupe sont audités par un organisme indépendant qui garantit un meilleur niveau de bien-être animal dans le cadre des démarches suivantes : AOP, Bio, Label Rouge, Free-range, European Chicken Commitment, Certification Conformité Produit et Nature d'Éleveurs. 100% des élevages de volailles de chair et de lapin sont audités selon des certifications de bonnes pratiques d'élevage basiques. Le Groupe est engagé pour que d'ici à fin 2025, l'ensemble des élevages de poulets soient audités au titre des démarches garantissant un meilleur niveau de bien-être animal.

De plus, le Groupe met en place des programmes de formation à tous les niveaux pour soutenir la performance et l'amélioration continue auprès des éleveurs et de nos salariés concernés tout au long de la filière, au niveau des élevages comme au niveau des sites de production. Ces formations concernent la protection et le bien-être des animaux, la préservation de la santé des animaux, le comportement des Hommes en présence d'animaux, ...

Accompagnement et conditions de travail des éleveurs

Conformément à la réglementation, chaque élevage partenaire de LDC participe à une formation « bien-être animal » officielle, dispensée par un organisme de formation agréé, permettant de disposer d'un référent Bien-être animal au sein de chaque élevage. Le référent peut être le chef d'exploitation ou un salarié de l'exploitation. Il est notamment chargé de sensibiliser au bien-être animal toutes les personnes exerçant leur activité en contact avec les animaux au sein de l'élevage.

Les éleveurs bénéficient d'un accompagnement spécifique lié aux démarches qualité auxquelles ils adhèrent. Des formations et réunions d'information sont également organisées régulièrement pour tous les éleveurs, lors desquelles le BEA est abordé. Les conseillers d'élevage au sein des groupements de producteurs conseillent et appuient quotidiennement et de manière individualisée les éleveurs. Les responsables qualité de chaque organisation de production (OPA) amont audite également les éleveurs afin de s'assurer de la maîtrise de la qualité des élevages et vérifier le respect des cahiers des charges, y compris en matière de BEA, partie intégrante des cahiers des charges.

Un contrat de production permet de garantir les prix et de protéger le revenu des éleveurs. Des primes et pénalités à la qualité des produits, basées sur des indicateurs de santé et de bien-être animal, sont mises en place. Des aides aux investissements sont également versées aux éleveurs, afin de les accompagner dans leurs travaux d'adaptation des élevages. Ces aides permettent notamment la mise en place d'installations pour l'amélioration de l'ambiance, de pailleuse ou de fenêtres au sein des bâtiments d'élevage. En plus d'assurer le bien-être animal, ces mesures offrent un confort et une qualité de travail indéniable à nos éleveurs.

Notre politique et ses dispositifs d'accompagnement amont contribuent aux bonnes conditions de travail des éleveurs, ce qui est un prérequis indispensable au bien-être animal. La sécurisation économique des contrats dans la durée, l'appui technique et les relations humaines partagées avec les éleveurs visent à de bonnes conditions de travail et à la satisfaction au quotidien, conditions nécessaires au bon suivi et au soin des animaux.

Génétique et biodiversité

Le Groupe proscrit fermement, pour tout animal, les pratiques de modification génétique des animaux et de clonage pour toutes ses activités, dans la totalité des pays dans lesquels il opère et pour tous ses produits fabriqués et commercialisés.

Dès son origine, le Groupe s'est positionné sur la sauvegarde et la diversité des espèces, avec les volailles fermières de Loué, puis, avec son implantation progressive dans tous les bassins de production français, sur le label rouge et volailles régionales, notamment par exemple avec la volaille des Landes, la volaille fermière de l'Ardèche (IGP) ou la volaille de Bresse (AOP). D'autres contributions pour la préservation de races anciennes sont également menées (exemple : le poulet du bourbonnais).

Modes d'élevage

Par l'échange avec les parties prenantes (clients, éleveurs, fournisseurs, partenaires, associations, organismes de recherche, pouvoirs publics...), le Groupe adapte ses pratiques et ses recommandations en recherchant toujours le bon équilibre pour tous. LDC développe ainsi pour toutes les espèces en France et en Europe les productions en plein-air (volailles label rouge et biologiques, poules pondeuses en plein-air, volailles certifiées sortant à l'extérieur etc.), en poulailler (volailles du quotidien et volailles certifiées, accès des volailles à des vérandas), ainsi que dans de nouveaux types de logements pour les lapins, selon les besoins de tous les marchés et de toutes les tendances de consommation.

Oeufs

Dans la filière des œufs de consommation, le Groupe renforce chaque jour sa position historique de spécialiste et leader des œufs issus d'élevages de poules alternatifs à la cage (label, bio et plein-air). Le Groupe LDC mène en effet depuis toujours une politique en faveur des modes d'élevages alternatifs, et est d'ailleurs reconnu pour cette action par ses clients et ses partenaires. Il continue notamment à contribuer au développement des œufs fermiers label rouge et biologiques. 98 % des élevages partenaires de sa filière œuf historique pratiquent déjà exclusivement des modes d'élevage alternatifs à la cage. Loué depuis toujours ne propose que des œufs 100% alternatifs. Et pour l'ensemble de ses recettes, Marie et Traditions d'Asie optent déjà exclusivement pour des œufs et des ovoproduits tous issus de poules élevées en plein air.

Suite aux rachats, d'abord des activités Matines (œuf coquille) en 2022, puis récemment d'Ovoteam (œufs élaborés) en 2023, LDC reste déterminé à accompagner la transformation des nouveaux éleveurs concernés pour une transition vers des modes d'élevage alternatifs dans l'ensemble de son périmètre. Sur le nouveau périmètre des œufs coquille produits et commercialisés, 90% des œufs sont issus de poules élevées dans des systèmes alternatifs à la cage. 100% des œufs seront issus de poules élevées dans des systèmes alternatifs à la cage pour nos marques Matines (œufs coquilles) et Ovoteam (œufs élaborés et ovoproduits) dès 2027, et ce malgré le contexte de tension sur le marché.



Nature d'Éleveurs

La démarche Nature d'Éleveurs se déploie au sein des filières d'élevage cunicole et volailles de chair (poulets, dindes, pintades, canards) et des activités de reproduction et d'accoupage.

Le Groupe LDC s'engage à ce que 100% des élevages de poulets abattus en France respectent le contrat de progrès Nature d'Éleveurs fin 2025, en étant référencés après audit par un organisme indépendant. La démarche est déployée actuellement par l'ensemble des organisations et groupements partenaires de LDC. Elle engage contractuellement les acteurs de la filière au respect de ses exigences.

Chaque acteur est contrôlé en interne par les services qualité des organisations de production, et en externe **par des organismes indépendants** chaque année via une grille d'audit de 60 points de contrôle. En 2024, le référentiel de contrôle a été simplifié afin de réduire la charge documentaire en élevage, sans concession sur l'exigence des critères.

Les élevages sont agréés sur la base d'une grille d'audit spécifique avec 24 points à contrôler, dont 15 relatifs à la maîtrise du bien-être et à la santé animale (tels que la lumière naturelle) et dont certains sont indispensables au référencement (non-conformité majeure = NCM). L'absence de NCM est un prérequis. L'évaluation doit démontrer un minimum de 70% de conformité et absence de NCM pour que l'élevage soit agréé. Si ce seuil n'est pas atteint, l'élevage pourra être agréé sous réserve d'une mise en conformité des différents points sous 3 mois.

Pour les élevages n'ayant pas atteint la notation de 90 %, la démarche d'amélioration continue impose a minima des audits de renouvellement de l'agrément chaque année avec l'exigence d'une amélioration du score par rapport à l'audit initial et l'augmentation du nombre de points conformes.

Chaque éleveur est accompagné dans la démarche sur le plan technique et financier par son organisation de production partenaire, et dispose de l'appui d'équipes qualité réalisant des audits internes. En cas d'élevage non conforme à la démarche Nature d'Éleveurs après audit externe, les éleveurs sont de nouveau accompagnés pour rejoindre Nature d'Éleveurs dans un délai raisonnable et ambitieux de 9 mois. **Les lots de volailles (dont lapin) des éleveurs qui ne sont pas conformes au cahier des charges Nature d'Éleveurs sont déclassés et non commercialisés sous la démarche.**

La démarche Nature d'Éleveurs, pour l'ensemble des activités du Groupe en France, permet en complément aux élevages de volailles de chair en poulailler sans accès à l'extérieur, de respecter des engagements qui vont au-delà du respect de la réglementation :

- **Espace disponible :**

Réduction de densité de 10 % par rapport aux pratiques standards de la filière française (exemple pour les poulets : objectif de 38 kg/m², contre 42 kg/m² maximum autorisé par dérogation à la réglementation UE). L'engagement du Groupe à ce que 100% d'élevages respectent Nature d'Éleveurs permettra donc à compter du 01/01/2026 l'arrêt de la production de poulets élevés à des densités de 42 kg/m².

La liberté de circulation des animaux est également préservée via l'absence totale de cages et de systèmes à étages.

En filière cunicole, la densité dans les élevages Nature d'Éleveurs est de 800cm²/lapin.

- **Aménagements des poulaillers :**

Disponibilité du matériel de distribution d'aliments et d'eau, ainsi que du matériel permettant de garantir la qualité de l'air. LDC s'engage également à ce que 100% des volailles et lapins engagés dans la démarche disposent d'un enrichissement du milieu adapté aux besoins et à l'expression des comportements naturels propres aux espèces :

En filière volaille

- **avec des perchoirs :**
 - ➔ de type linéaires (barres) : 2m linéaire/1000 poulets, 5m linéaire/1000 dindes, 600m linéaire/1000m² en pintade,
 - ➔ de type plateformes : 20m²/1000m² en poulet/dinde/canard
- **et des substrats à picorer** (1/500 poulets/canards et 2/500 dindes)

En filière cunicole

L'environnement est enrichi grâce à des plateformes, objets à ronger et/ou cachettes permettent aux lapins d'exprimer leurs comportements naturels.

- **Lumière naturelle :**

À raison de 3 % de surface minimum de fenêtres par rapport à la surface d'élevage.

- *temps de repos minimum pour toutes les espèces, maîtrise des paramètres d'ambiance et de la litière (sèche et friable).*

- **Préservation et suivi de la santé :**

Bonnes pratiques d'élevage, biosécurité, soins aux animaux, plan de réduction des traitements antibiotiques et de suppression des antibiotiques d'importance critique avec le développement de solutions naturelles alternatives (extraits végétaux, probiotiques...). Les antibiotiques ne peuvent être utilisés qu'en dernier recours en tant que traitement pour rétablir la santé et le bien-être d'un lot malade, après diagnostic et sous prescription vétérinaire, ce pour l'ensemble des espèces et des produits concernés.

- **Alimentation :**

Fabriquée en France, adaptée à chaque espèce et âge, conforme aux exigences de Nature d'Éleveurs et à base de céréales entières 100 % françaises.

- Respect des bonnes pratiques de **ramassage** des volailles en fin d'élevage.

- **Évaluation du bien-être animal :**

- en élevage : suivi des mortalités et de la santé, déploiement de l'application EBENE permettant de suivre les indicateurs de santé et de comportement (outil d'évaluation fiable et complet développé par l'Itavi en lien avec la filière et les professionnels pour les espèces suivantes : poulet, poule, canard, dinde, pintade, caille et lapin), tels que la réaction à l'homme, le confort, l'expression des comportements naturels propres à l'espèce (repos, perchage, bains de poussière, interactions positives entre les congénères, ...)
- à l'abattage : état des pattes et des ailes, homogénéité des lots...

- **Audit par des organismes de contrôle indépendants.**

Pour la filière cunicole française, la démarche Nature d'Éleveurs Lapin a obtenu une mention d'honneur au Lapin d'Or du CIWF en juin 2021. Elle accompagne les éleveurs et les engage au respect d'exigences concernant la qualité des produits, l'environnement, la santé des animaux et s'appuie notamment sur le déploiement de nouveaux habitats favorisant le bien-être des lapins dans les élevages en engraissement (plus d'espace pour les lapins, mise à disposition d'objets à ronger, présence de tubes, terriers et plates-formes pour faciliter l'expression des comportements naturels des animaux, ...). Cette récompense a été remise pour encourager le développement de ce système d'élevage hors cage, plus respectueux du bien-être des lapins en engraissement et le déployer dans tous les élevages produisant sous cette initiative.



Pour les élevages en poulailler, le Groupe LDC fournit déjà de la viande de poulet répondant à l'ensemble des critères concernés par l'European Chicken Commitment, à tous ses clients qui lui en font la demande et s'engage à en développer la production sur l'ensemble de son périmètre dans tous les pays pour répondre aux besoins de tous les clients qui le souhaitent. Il propose et développe des marques et des gammes à marque propre qui respectent à minima l'ensemble des critères de l'ECC. Outre les poulets produits et commercialisés selon des critères d'élevage avec accès à l'extérieur, plus de 340 000 poulets par semaine en 2024 étaient dédiés à l'ECC (contre 270 000 en 2023), en tenant compte de l'ensemble des critères spécifiques à l'ECC.

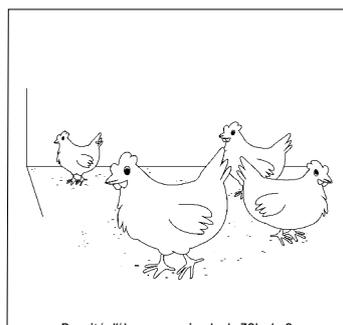
Le Groupe LDC est le leader de la production de poulets ECC en Europe qu'il développe pour répondre aux besoins des clients qui lui en font la demande et pour ses marques propres. Concrètement, dans le cadre de sa politique d'amélioration du bien-être et de la protection des animaux, le Groupe LDC lancera en 2026 pour ses marques Le Gaulois et Maître CoQ de nouvelles gammes ECC dans l'objectif d'étendre ces pratiques de production afin d'atteindre 100% des gammes sous ECC d'ici 2028, en fonction de la réponse du marché. Par ailleurs, LDC permettra à tous ses clients qui se sont engagés (ou s'engageront) à respecter l'ensemble des critères de l'ECC, d'être en mesure de pouvoir honorer leurs engagements à l'échéance de 2028.

Le Groupe LDC participe à des ateliers d'échanges entre acteurs de l'ECC (producteurs, transformateurs, distributeurs) afin de partager son retour d'expérience et d'en promouvoir le développement.

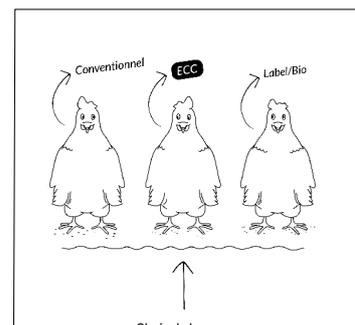
100% des poulets destinés à la marque **Nature & Respect** sont élevés et abattus dans le respect de l'intégralité des critères de l'ECC et avec accès à l'extérieur.



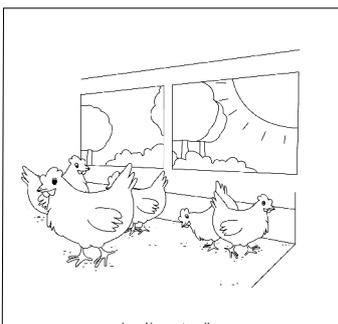
Respecter toutes les lois et réglementations de l'Union européenne en matière de bien-être animal, quel que soit le pays de production.



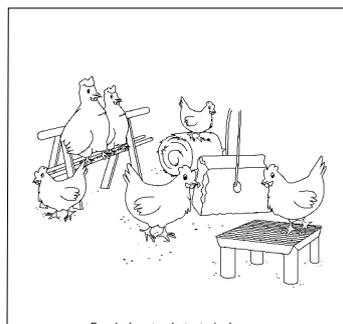
Densité d'élevage maximale de 30kg/m2



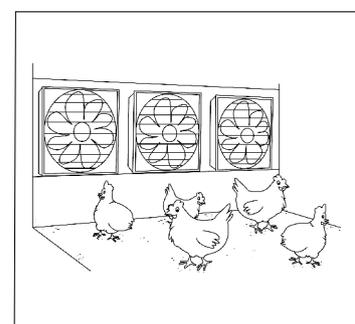
Choix de la race



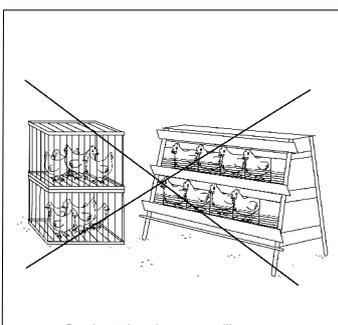
Lumière naturelle



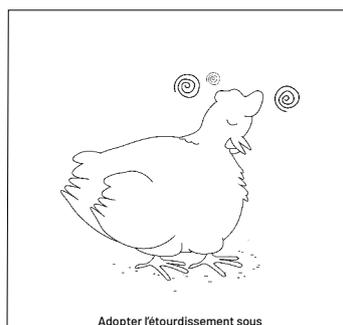
Perchoirs et substrats à picorer



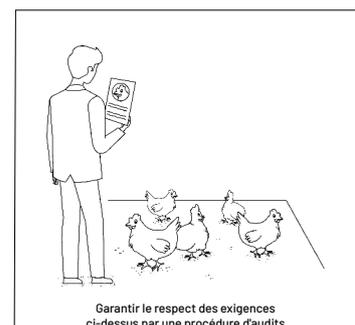
Qualité de l'air



Pas de système de cages ou d'étages



Adopter l'étourdissement sous atmosphère contrôlée



Garantir le respect des exigences ci-dessus par une procédure d'audits indépendants et la publication d'un reporting annuel d'avancement

Alimentation

Outre les engagements liés aux cahiers des charges encadrant chaque filière, tous les sites d'élaboration d'aliments du pôle amont respectent le plan de contrôle et de surveillance OQUALIM pour la qualité des matières premières et des produits finis.

Pour en savoir plus sur la politique d'alimentation durable des volailles du Groupe LDC, rendez-vous sur <https://www.ldc.fr/ldc-partage-sa-politique-alimentation-des-volailles/>.

Le Groupe s'engage à garantir une alimentation exemptes **d'antibiotiques facteurs de croissance et d'hormones**, pour l'ensemble de son périmètre : pour tous les pays d'implantation, les espèces et tous les produits fabriqués et commercialisés.

Au travers de ses relations contractuelles avec les éleveurs et des cahiers des charges d'élevage, LDC veille aussi à la qualité de l'eau distribuée aux animaux, passant notamment par le contrôle de la potabilité de l'eau de boisson des volailles et le contrôle et l'entretien régulier des équipements et canalisations d'eau.

Biosécurité

Outre les règles strictes appliquées en élevage et contrôlées dans le cadre des démarches qualité afférentes aux différentes productions, le Groupe a mis en place des outils de prévention et de gestion de crise et déploie un plan d'action détaillé avec :

- des **exercices de simulation**, avec l'accompagnement des services des Directions Départementales de la Protection des Populations ;
- des **formations spécifiques** des équipes concernées à la biosécurité (chauffeurs, opérateurs de quai, équipes qualité, responsables de production, responsables d'abattoirs, directeurs de site...);
- la diffusion d'un **référentiel** à destination de l'ensemble des filiales du Groupe s'adaptant aux évolutions des maladies zoonotiques aviaires ;
- des **contrôles réguliers** sur site dans le cadre des audits internes par l'équipe Qualité ;
- des mesures **contrôlées de nettoyage et de désinfection** du matériel roulant (camions, chargeurs...) et des installations (poulaillers, matériel...).

En élevage, Nature d'Éleveurs impose aussi des mesures accrues de biosécurité.

Aussi, lors du chargement, éleveurs et transporteurs collaborent et contrôlent visuellement que les équipements de transport soient propres, et en bon état, afin également de ne pas blesser les animaux. Des plans de contrôle existent pour s'assurer de la conformité des nettoyages et désinfection des équipements sensibles.

Santé des animaux

Le Groupe s'appuie sur un plan de préservation de la santé des animaux, pour l'ensemble des espèces et des pays dans lesquels le Groupe opère, en privilégiant :

- les démarches de biosécurité et des mesures d'hygiène strictes ;
- la maîtrise et l'application des bonnes pratiques d'élevage ;
- la participation aux plans de surveillance officiels ;
- le recours aux programmes vaccinaux de référence ;
- la poursuite de la réduction de l'usage des antibiotiques ;

- en n'en réservant l'usage que par voie curative et uniquement sur prescription vétérinaire pour rétablir la santé et le bien-être des animaux lorsqu'ils sont malades, autrement dit, en interdisant leur utilisation préventive pour les volailles de chair élevées dans tout le périmètre du Groupe. La démarche Nature d'Éleveurs Lapins proscrit l'usage systématique des antibiotiques et le recours après sevrage aux antibiotiques critiques dans les logements alternatifs, et en exigeant l'usage prudent des antibiotiques, limite leur usage ;
- en développant des solutions naturelles alternatives en lien avec les vétérinaires des éleveurs.

Les efforts réalisés par LDC et ses partenaires, les éleveurs et les vétérinaires, ont permis de diminuer drastiquement les usages antibiotiques ces dernières années. C'est le cas pour tous les acteurs de la filière avicole française. Dans son rapport sur la surveillance des ventes de médicaments vétérinaires contenant des antibiotiques en France en 2020, le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire a publié en janvier 2025 que l'exposition aux antibiotiques a diminué pour les volailles en France par rapport à 2021 de 67%. L'objectif du Groupe est de continuer cette dynamique pour accroître sa contribution à la lutte contre l'antibiorésistance.

Intervention sur les animaux

Le Groupe et ses partenaires amont, notamment de l'accoupage, recherchent depuis plusieurs années et développent **des solutions alternatives à l'élimination des poussins d'un jour** dans toutes les espèces de volailles soit par le sexage in ovo, soit par l'élevage de l'ensemble des animaux. LDC s'inscrit dans le cadre interprofessionnel qui proscrit l'élimination systématique des poussins mâles pour tous les œufs coquille commercialisés en France. Le Groupe a initié en 2021 une nouvelle filière d'élevage des frères des poules pondeuses. En septembre 2022, le Groupe LDC a obtenu la reconnaissance des pouvoirs publics par l'obtention de la certification d'un nouveau cahier des charges d'élevage des coqs frères de poules pondeuses, certifiés sortant à l'extérieur. 20 000 coquelets ont déjà pu être produits et commercialisés en 2024. Les équipes commerciales du Groupe travaillent actuellement au développement de cette nouvelle filière.

Le Groupe et ses fournisseurs évitent les interventions sur les animaux (autrement appelées « mutilations de routine ») et les opérations de manipulation sur les animaux lorsque c'est possible, et développent des solutions alternatives. LDC a notamment développé la mise en place de systèmes de pesage automatique des animaux en élevage, de manière à limiter les actes de préhension des volailles. Des groupes de travail ont été constitués pour identifier les axes de progrès possibles et mener des essais. Les développements d'alternatives au traitement des becs et des griffes au sein des filières concernées (poules, dindes, canards) sont notamment en cours dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue.

Quand le chaponnage est pratiqué il est réalisé par des équipes spécialisées et le Groupe agit pour l'encadrement vétérinaire de cette pratique.

En 2024, 89% de tous les animaux (volailles, pondeuses et lapins) élevés et abattus au sein du Groupe sur l'ensemble de son périmètre (en France et à l'International) sont exempts de toute mutilation.

4. POLITIQUE DU GROUPE LDC RELATIVE À LA PROTECTION ANIMALE

Inspection et formation

Chaque site d'abattage est spécifiquement formé à la protection animale par un organisme indépendant. Aussi, tout le personnel au contact d'animaux vivants suit obligatoirement et régulièrement, une formation pour devenir soit Responsable Protection Animale (RPA) soit Opérateur Protection Animale (OPA). Afin de renforcer le rôle de RPA et de faire vivre la démarche au sein du Groupe, des réunions d'échanges inter-site et une plateforme de partage d'informations ont été mise en place.

Le Groupe LDC développe également un référentiel de bonnes pratiques contrôlé par un organisme indépendant, de manière à évaluer la protection animale sur l'ensemble de ses sites d'abattage. Il s'agit d'une démarche volontaire visant à faire réaliser un audit de protection animale par un vétérinaire extérieur indépendant et expert de la protection animale à l'abattoir.

Le Groupe investit et déploie au sein de ses abattoirs des systèmes de vidéosurveillance. LDC s'engage, pour échéance 2025, au déploiement des caméras à l'ensemble de ses abattoirs de poulets et de dindes en France.

Enlèvement, transport et réception

Concernant les enlèvements des volailles en vue de leur transfert vers l'abattoir, dès l'arrivée du transport sur l'élevage, les éleveurs organisent et dirigent les opérations, de la préparation au chargement, jusqu'au ramassage avec leurs équipes d'enlèvement. Par son savoir-faire, sa formation et le partenariat technique avec LDC, l'éleveur est garant de la bonne application des procédures pour respecter les animaux. LDC a également mis en place un contrat de progrès entre les équipes de ramasseurs, les éleveurs, les organisations de production et les abattoirs afin de garantir la biosécurité, la sécurité au travail et la protection des animaux.

En parallèle, le Groupe a mis en place des chantiers d'observation des enlèvements, réalisés par un organisme extérieur.

Pour les lapins, un travail sur l'enlèvement a été initié depuis 2021 : il consiste à l'utilisation de chariots permettant de faciliter cette opération, tant pour le bien-être des éleveurs, que pour le bien-être animal. Cette innovation est née de la collaboration de l'ensemble des acteurs de la filière (fournisseurs d'aliments, éleveurs, organisations de production et équipes du Groupe LDC). Ce service est pris en charge financièrement par les abattoirs du Groupe LDC afin d'en démocratiser l'utilisation : en 2023, 20% de la filière LDC employait ce matériel. C'est 80% en 2024 (avec un abattoir à 100%). Le déploiement se poursuit afin d'atteindre, dans les prochaines années, une mise à disposition pour 100% de nos élevages.

Pour 100% des volailles et lapins transportés des élevages vers les abattoirs sur l'ensemble du périmètre du Groupe, les durées de trajet sont ainsi limitées à moins de 3 heures en moyenne. **Elles n'excèdent pas 8 heures pour les volailles de chair et 4 heures pour les lapins Nature d'Éleveurs.**

Étourdissement et abattage

Dans l'ensemble de son périmètre, le Groupe a mis en place un vaste plan d'aménagement de ses quais de réception afin d'améliorer les conditions de confort des animaux dans les aires d'attente et dans la zone d'accès vers l'étourdissement par la limitation avec le contact humain, le contrôle de la luminosité, de la ventilation et la brumisation, si nécessaire. Des rampes de confort sont installées pour les volailles avant l'électronarcose.

Le Groupe, sur l'ensemble des espèces et de son périmètre géographique, pratique l'étourdissement préalable de façon systématique même en cas d'abattage rituel. Les techniques d'étourdissement utilisées sont, soit l'électronarcose, soit l'étourdissement sous atmosphère contrôlée. L'efficacité de l'étourdissement est contrôlée sur les chaînes par des opérateurs régulièrement formés et habilités.

Le Groupe cherche continuellement à améliorer ses techniques et ses installations, et investit régulièrement dans ce cadre, en développant autant que possible l'étourdissement sous atmosphère contrôlée.

Ainsi, 100% des animaux abattus par le Groupe (pour l'ensemble des espèces et des pays) sont étourdis préalablement à l'abattage.

5. TRAITEUR

La politique de l'activité est notamment orientée sur l'origine France des viandes. Les produits à marque Marie et Traditions d'Asie utilisent ainsi du bœuf, du porc et de la volaille 100 % français. Pour l'ensemble de ses recettes, Marie et Traditions d'Asie optent exclusivement pour des oeufs de poules élevées en plein air.

En 2023, une nouvelle charte de bienveillance animale a été construite par les équipes Marie et Espri Restauration. Elle se déploie pour engager les fournisseurs au respect de bonnes pratiques de gouvernance, d'élevage, de transport et d'abattage.

6. PRODUITS VÉGÉTARIENS ET VÉGÉTAUX

Pour en savoir plus sur nos offres végétariennes et végétales : <https://www ldc.fr/nos-engagements/bien-nourrir/>.

	TONNAGES PRODUITS VÉGÉTAUX
2023	3 000 T
2024	3 700 T
Objectif 2026-2027	10 000 T

7. REPORTING DE NOS INDICATEURS

Outre le reporting historique de données qualitatives et quantitatives réalisé chaque année au sein de cette politique, le Groupe concentre actuellement son action pour reporter publiquement et de manière plus complète sur son site web d'ici à 2026, des données permettant d'illustrer son niveau de prise en compte de la protection et du bien-être des animaux. Un travail est également en cours pour questionner nos fournisseurs sur leurs pratiques en termes de bien-être et de protection animale. A l'avenir, nous espérons récolter suffisamment d'informations pour inclure ces données à notre reporting.

Afin de s'assurer du suivi du bien-être des volailles de chair au sein de la démarche Nature d'Éleveurs (poulet, poule, dinde, pintade, canard, lapin, ...), différents indicateurs sont collectés et analysés. Cette action s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue et permet de mettre en place, rapidement et efficacement, des actions correctives afin de maintenir le niveau de BEA le plus satisfaisant possible.

- **L'environnement des animaux** : la disponibilité aux mangeoires et aux abreuvoirs, la densité et la mortalité, l'ambiance et la qualité de l'air, la qualité de la litière ;
- **Les comportements des animaux** : la répartition des animaux dans le poulailler, les interactions entre congénères, l'exploration de l'environnement, le toilettage, le temps passé à se reposer, le perchage, les bains de poussière, les interactions avec les autres congénères... Ainsi que la liberté psychologique : absence de peur, confort, réaction à l'homme, ... ;
- **Les informations sanitaires** : comme la mobilité, le poids des animaux, les lésions et les blessures (pododermatites, ampoules du bréchet, ...), l'utilisation de produits de santé et notamment le suivi précis du recours aux traitements antibiotiques. Outre le suivi des poids, chaque poulet ou dinde abattu fait l'objet d'une évaluation à l'abattoir de l'état des pattes et des ailes. Les indicateurs sont collectés et transmis aux éleveurs, et des primes financières (bonus ou malus) sont appliquées par les abattoirs afin d'encourager à l'amélioration en continu de ces critères en élevage et au cours des étapes de transport ;
- **Le transport des animaux** : durée de transport, indicateurs de santé... ;
- **Concernant les démarches d'élevage durable** sur l'ensemble des espèces de volailles :
 - 89% des 6500 élevages partenaires en France sont désormais engagés dans des démarches d'élevage durables (AOP, Bio, Label Rouge, Certifié dont sortant à l'extérieur, ECC et Nature d'Éleveurs).
 - 15 filières label rouge sont accompagnées par LDC dans les différentes régions françaises.
- **Concernant la filière poulet, au sujet de Loué** :
 - Depuis 2020, les fermiers de Loué apposent l'étiquette AEBEA sur tout produit à base de poulets pour indiquer au consommateur le niveau de bien-être animal.
 - Depuis 2022, Loué appose également la notation environnementale Planet-score sur ses poulets et œufs de Loué. Tous les cahiers des charges pour les poulets de Loué (Label rouge, Bio et Certification de conformité produit), respectent l'intégralité des critères du better chicken commitment et reposent d'abord sur l'accès à un vaste parcours. Pour en savoir plus sur les engagements bien-être animal des poulets de Loué, cliquez [ici](#).

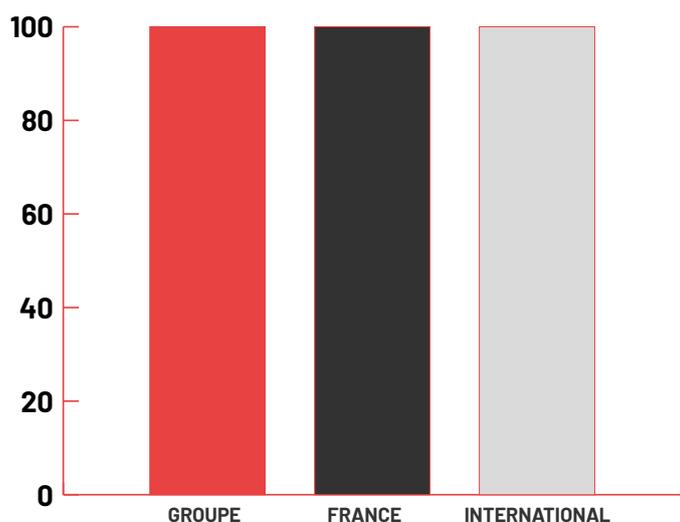
Ces indicateurs sont recensés en amont (au niveau de l'élevage) et en aval (au niveau des sites d'abattage). Tous ces indicateurs sont stockés et analysés. Les écarts sont analysés et recoupés avec les résultats technico-économiques et ensuite communiqués aux éleveurs et aux équipes des organisations de production (technique, qualité, planning). **Des plans d'actions et des plans de progrès sont alors mis en place, de façon concertée pour éliminer les non-conformités.**

REPORTING POULET POUR L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS DU GROUPE LDC EN 2024

Cette année est une année de transition, le reporting France sera donc communiqué en année calendaire et en année fiscale. Cela de manière à se mettre en ligne avec la communication de nos données de durabilité, qui doivent être publiées sur le même exercice que nos données financières.

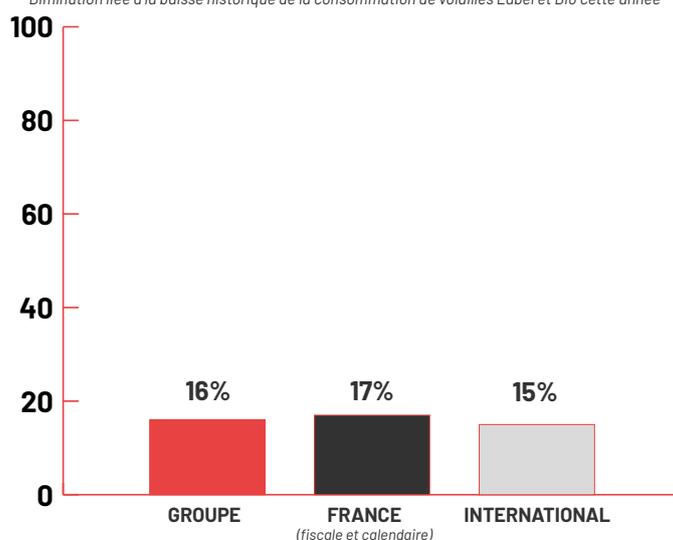
EN ÉLEVAGE

% de poulets élevés dans le respect de la réglementation UE

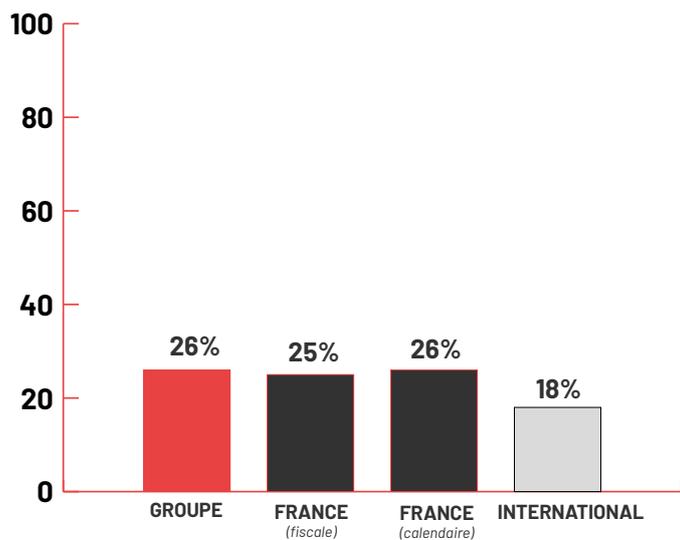


% de poulets élevés avec accès à l'extérieur

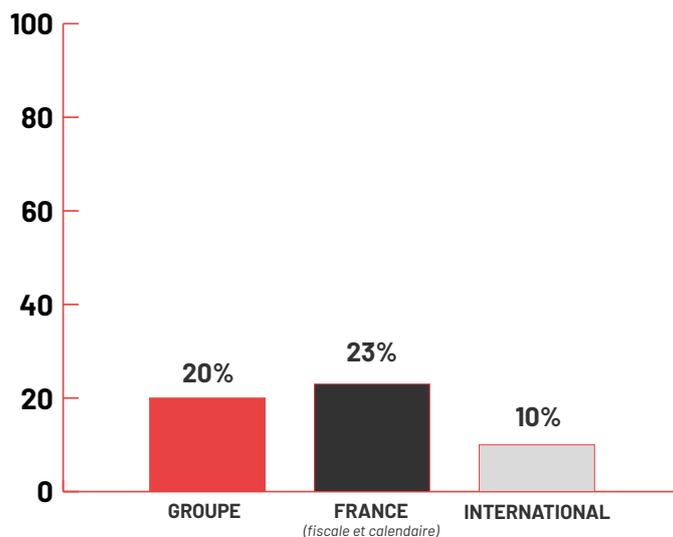
**Diminution liée à la baisse historique de la consommation de volailles Label et Bio cette année*



% de poulets issus de races compatibles avec le protocole RSPCA

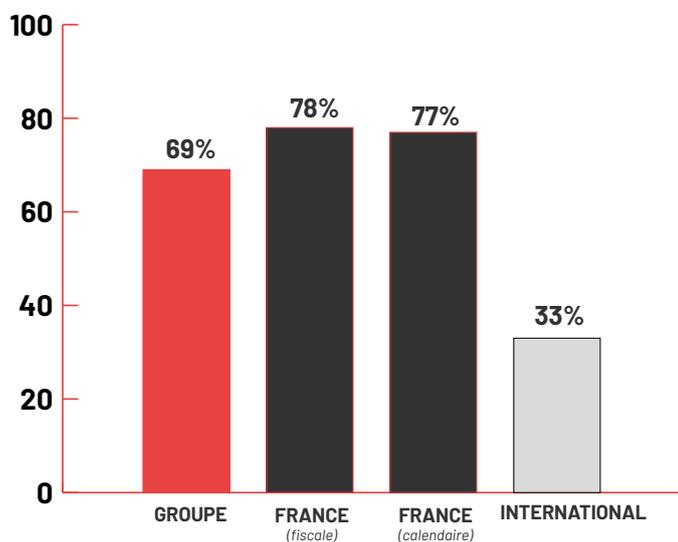


% de poulets élevés à des densités inférieures à 30 kg/m² dans les poulaillers



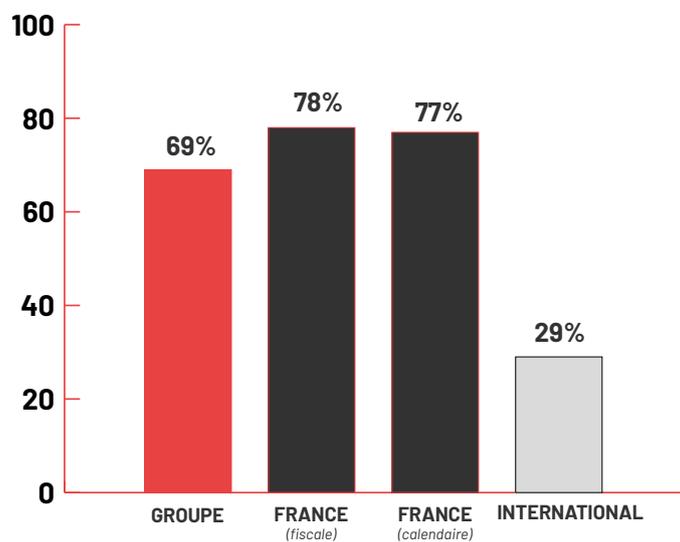
% de poulets élevés dans des environnements enrichis

(lumière naturelle)



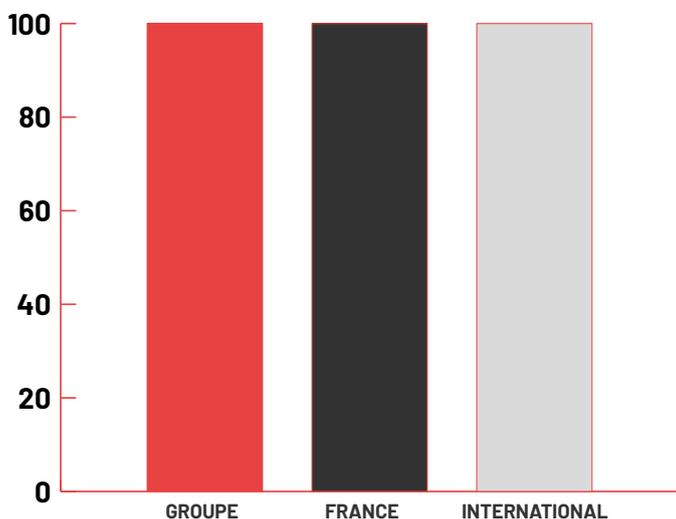
% de poulets élevés dans des environnements enrichis

(perchage et/ou substrats à picorer)

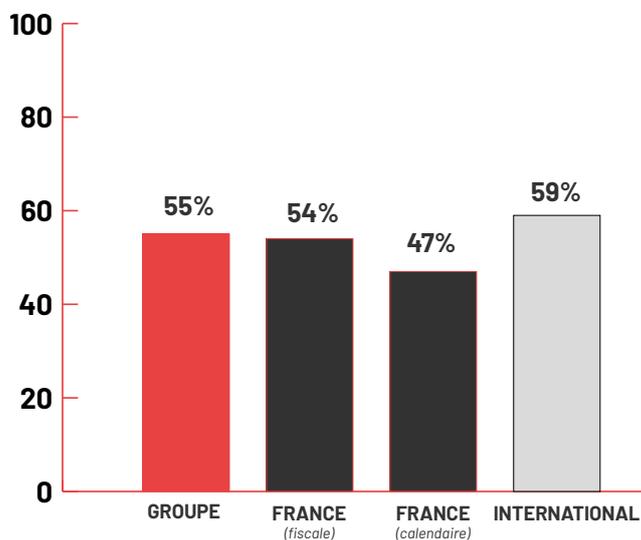


% de poulets abattus avec un étourdissement préalable

(respect de la réglementation européenne en vigueur)



% de poulets abattus avec un étourdissement préalable sous atmosphère contrôlée



% de poulets abattus au sein d'un abattoir équipé de caméras de vidéosurveillance

